CC du Grand Pic Saint-Loup (Siren : 200022986)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Mathieu-de-Tréviers
Arrondissement	Lodève
Département	Hérault
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	07/12/2009
Date d'effet	01/01/2010

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Alain BARBE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de la Communauté
Numéro et libellé dans la voie	25 allée de l'Espérance
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	34270 SAINT MATHIEU DE TREVIERS
Téléphone	04 67 55 17 00
Fax	04 67 55 17 01
Courriel	daf@ccgpsl.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	48 510

Densité moyenne	84,13

Périmètre

Nombre total de communes membres : 36

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
34	Assas (213400146)	1 541
34	Buzignargues (213400435)	318
34	Causse-de-la-Selle (213400609)	377
34	Cazevieille (213400666)	183
34	Claret (213400781)	1 512
34	Combaillaux (213400823)	1 493
34	Ferrières-les-Verreries (213400997)	60
34	Fontanès (213401029)	350
34	Guzargues (213401185)	533
34	Lauret (213401318)	608
34	Les Matelles (213401532)	2 031
34	Le Triadou (213403140)	401
34	Mas-de-Londres (213401524)	639
34	Murles (213401771)	303
34	Notre-Dame-de-Londres (213401854)	492
34	Pégairolles-de-Buèges (213401953)	41
34	Rouet (213402365)	60
34	Saint-André-de-Buèges (213402381)	47
34	Saint-Bauzille-de-Montmel (213402423)	1 036
34	Saint-Clément-de-Rivière (213402472)	5 047
34	Sainte-Croix-de-Quintillargues (213402480)	866
34	Saint-Gély-du-Fesc (213402555)	10 058
34	Saint-Hilaire-de-Beauvoir (213402639)	415
34	Saint-Jean-de-Buèges (213402647)	191
34	Saint-Jean-de-Cornies (213402654)	723
34	Saint-Jean-de-Cuculles (213402662)	495
34	Saint-Martin-de-Londres (213402746)	2 712
34	Saint-Mathieu-de-Tréviers (213402761)	4 792
34	Saint-Vincent-de-Barbeyrargues (213402902)	675
34	Sauteyrargues (213402977)	406
34	Teyran (213403090)	4 712
34	Vacquières (213403181)	552
34	Vailhauquès (213403207)	2 650
34	Valflaunès (213403223)	767
34	Viols-en-Laval (213403421)	209
34	Viols-le-Fort (213403439)	1 215

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) *Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l article L211-7 du code de l environnement : - Aménagement d un bassin ou d une fraction de bassin hydrographique - Entretien et Aménagement d un cours d eau, canal, lac ou plan d eau, y compris les accès à ce cours d eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d eau - Défense contre les inondations et contre la mer - Protection et Restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines*
- Autres actions environnementales *Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux*
Services funéraires
- Service extérieur de Pompes funèbres *Entretien et gestion de la chambre funéraire intercommunale à Saint Gély-du-Fesc*
Sanitaires et social
- Action sociale *Action sociale d intérêt communautaire : possibilité d en confier la responsabilité, pour tout ou partie, à un centre intercommunal d action sociale constitué dans les conditions fixées à l article L. 123-4-1 du code de l action sociale et des familles ;*
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales *Actions de développement économique dans les conditions prévues à l article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d intérêt communautaire*
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs *Construction, entretien et fonctionnement d équipements culturels d intérêt communautaire - Construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs d intérêt communautaire*
- Activités culturelles ou socioculturelles *Animations culturelles et de loisirs : Organisation ou soutien technique ou financier aux manifestations culturelles et de loisirs dont le rayonnement est susceptible de concerner une fraction significative du territoire ou des populations de la communauté de communes Soutien technique et financier aux acteurs locaux : soutien technique -banque de matériel- à destination des acteurs locaux ; soutien financier -subventions- au travers de conventions annuelles ou pluriannuelles*
- Activités sportives *Animations sportives : Organisation ou soutien technique ou financier aux manifestations sportives dont le rayonnement est susceptible de concerner une fraction significative du territoire ou des populations de la communauté de communes - Soutien technique et financier aux acteurs locaux : soutien technique -banque de matériel- à destination des acteurs locaux ; soutien financier -subventions- au travers de conventions annuelles ou pluriannuelles*
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) *Aménagement de l espace pour la conduite d actions d'intérêt communautaire*
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie *Si création, aménagement et entretien de la voirie communautaire et territoire couvert par un plan de déplacements urbains, la circulation d un service de transport collectif en site propre entraîne l intérêt communautaire des voies publiques supportant cette circulation et des trottoirs adjacents à ces voies. Toutefois, le conseil de la communauté de communes statuant dans les conditions prévues au IV de l article L5214-16 du CGCT peut, sur certaines portions de trottoirs adjacents, décider de limiter l intérêt communautaire aux seuls équipements affectés au service de transports collectifs*
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme *Animations touristiques : Organisation ou soutien technique ou financier aux manifestations tourisitques dont le rayonnement est susceptible de concerner une fraction significative du territoire ou des populations de la communauté de communes - Soutien technique et financier aux acteurs locaux : soutien technique -banque de matériel- à destination des acteurs locaux ; soutien financier -subventions- au travers de conventions annuelles ou pluriannuelles*
Logement et habitat
- Politique du logement non social *Politique du logement et du cadre de vie*
- Politique du logement social *Politique du logement et du cadre de vie*
Autres
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage *Aménagement, entretien et gestion des aires d accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l accueil et à l habitat des gens du voyage*
- Création et gestion des maisons de services au public *Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
34	Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE) (200009884)	SM ouvert	695 010
30	SM Etablissement Public Territorial de Bassin Vidourle (253002539)	SM ouvert	136 326
34	SM des eaux et de l'assainissement de la région du Pic Saint Loup (253403620)	SM fermé	53 845
34	SM du bassin du fleuve Hérault (200018679)	SM ouvert	174 316
34	SM entre Pic et Etang (253401822)	SM fermé	213 087
34	SM Filière Viande de l'Hérault (253401715)	SM ouvert	251 077
34	SM du bassin de l'Or (SYMBO) (253401830)	SM ouvert	608 429
34	Centre de formation des maires et élus locaux (253401459)	SM ouvert	1 010 392
34	Syndicat mixte Garrigues-Campagne (253400725)	SM fermé	62 906

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)